

Question présentée par la députée :

M^{me} Anne Marie von Arx-Vernon

Date de dépôt : 16 janvier 2020

Question écrite urgente

5G : le président du Conseil d'Etat a-t-il trompé les Genevois ?

C'est un véritable déni de démocratie !

Alors qu'une large majorité de député-e-s avait voté un moratoire pour discuter et analyser les impacts potentiels de l'installation d'antennes 5G dans notre canton, alors que le président du Conseil d'Etat avait affirmé publiquement qu'il n'avait reçu aucune demande des opérateurs pour procéder à des installations dans le canton, nous apprenons par la presse que des antennes 5G sont déjà en activité dans le canton de Genève.

Les propos de M. Hodgers, tenus dans les médias, étaient très clairs : « Nous n'allons en tout cas pas nous presser, c'est certain : je n'ai pas encore de demande sur mon bureau pour une antenne 5G pour être clair. Quand il y en aura, nous la traiterons avec toute l'attention voulue. »

Or, le directeur du service de l'air, du bruit et des rayonnements ionisants (SABRA), au DT, a affirmé publiquement que le département n'avait pas de moyen de savoir à quelle technologie seront dédiés les paramètres des antennes des opérateurs (3, 4 ou 5G).

Il était donc peu probable que M. Hodgers reçoive une quelconque demande des opérateurs pour la 5G. Sachant cela, M. Hodgers a donc donné une information fallacieuse aux député-e-s en leur faisant croire que si demande il y avait, celle-ci serait traitée avec sérieux et diligence par les autorités cantonales qui en tiendraient compte.

Mes questions sont les suivantes :

- 1) Le Conseil d'Etat peut-il expliquer pourquoi il a annoncé avoir gelé tous les dossiers d'installation d'antennes alors qu'il savait qu'aucune demande ne serait soumise à son autorité ?***

- 2) *Le Conseil d'Etat peut-il expliquer pourquoi il laisse se faire l'installation des antennes 5G alors qu'un moratoire vient d'être voté par le Grand Conseil ?*
- 3) *Le Conseil d'Etat peut-il dire combien il y a d'antennes 5G installées par Swisscom, Sunrise et d'autres opérateurs dans notre canton, et où elles sont ?*
- 4) *Que compte faire le Conseil d'Etat pour arrêter ces installations jusqu'aux conclusions du moratoire ?*
- 5) *Quelles mesures préventives compte prendre le Conseil d'Etat pour s'assurer que ces antennes n'aient pas un impact négatif sur la santé des Genevois ?*

Que le Conseil d'Etat soit remercié par avance de ses réponses.